

## LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Responsable équipe de formation Licence: Kjerstin Torre  
kjerstin.torre@umontpellier.fr

Responsable Licence 1ere année: François Favier  
francois.favier@umontpellier.fr

Responsable options Kiné et LAS: Christelle Ramonatxo  
christelle.ramonatxo@umontpellier.fr

### SCOLARITE LICENCE - UFR STAPS

STAPS-LICENCE@UMONTPPELLIER.FR

### UFR STAPS

700 Avenue du Pic St Loup  
34090 MONTPELLIER  
TEL. 04.67.41.57.00

WWW.STAPS.EDU.UMONTPPELLIER.FR



### SCUIO - IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION  
ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

#### Site Centre-ville

DROIT & SCIENCE POLITIQUE - ÉCONOMIE - AES - IPAG - ISEM - MÉDECINE  
ODONTOLOGIE - PHARMACIE - MAÏEUTIQUE - STAPS

# LICENCES STAPS

WWW.STAPS.EDU.UMONTPPELLIER.FR



## UFR STAPS Montpellier

## PRESENTATION

La formation en Licence STAPS de Montpellier propose 4 mentions au choix de l'étudiant:

- Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS)
- Éducation et Motricité (EM)
- Entraînement Sportif (ES)
- Management du Sport (MS)

La première année de Licence est généraliste et commune à tous les étudiants. Sur validation de la L1, les étudiants choisissent l'une des quatre mentions pour la poursuite de leur cursus en L2 et L3.

## OBJECTIFS

La formation en Licence s'appuie sur un tronc commun pluridisciplinaire, scientifique et sportif, théorique et pratique, laissant une place progressivement croissante aux contenus de formation de la mention choisie avec l'avancée en L2 et L3. Elle inclut également une mise en stage dès la L1.

L'obtention d'une Licence STAPS doit attester de la maîtrise d'un socle de compétences scientifiques pluridisciplinaires, d'une culture des activités physiques et sportives, de compétences transversales (maîtrise des outils de communication etc.), et de compétences professionnelles assurant l'élaboration d'un projet professionnel et la capacité d'autonomie dans l'intervention.

À l'issue du cursus, le professionnel titulaire d'une Licence STAPS doit être en mesure d'évaluer les capacités et moyens initiaux dans son domaine d'intervention, de concevoir et exécuter la mise en place du programme d'intervention dans le respect de la sécurité dans les activités physiques et sportives, de communiquer avec les différents acteurs du champ, et d'élaborer un bilan du programme mis en œuvre.

## METIERS

La Licence STAPS forme des professionnels de l'intervention dans tous les champs relevant de la gestion et de l'organisation de structures, projets ou événements sportifs, de l'éducation, de l'animation, de l'entraînement ou du réentraînement, et de la réadaptation, selon le cursus choisi et le public ciblé.

Les titulaires d'une Licence STAPS connaissent l'un des meilleurs taux d'insertion parmi les formations universitaires.

## DOMAINES D'ACTIVITE

Les secteurs d'activité visés avec une Licence STAPS sont variés et fonction de la mention choisie. Ils incluent le public comme le privé, avec notamment la fonction publique d'État ou territoriale, les fédérations, associations, clubs sportifs, le secteur de la santé, la distribution ou commercialisation d'articles ou de services sportifs, etc.

## STAPS VERS LES ETUDES DE KINE ET DE SANTE: UNE OPPORTUNITE SELECTIVE

La 1ère année de **Licence STAPS option Kiné** (Filière sélective sur ParcoursSup) donne l'opportunité aux étudiants inscrits dans cette filière d'entrer à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Montpellier, sous réserve d'admission par le jury STAPS-kiné en fin d'année. Les étudiants inscrits dans cette formation suivent l'intégralité des cours en STAPS. L'admission repose sur un classement édicté par les modalités de contrôle spécifique à cette option et le nombre de places ouvertes chaque année.

De même, la 1ère année de **Licence STAPS option LAS** (Filière sélective sur parcours sup) donnent l'opportunité aux étudiants inscrits dans cette filière de poursuivre à partir de la 2ème année vers des études de santé (MMOP : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie). Au cours de cette 1ère année, les étudiants inscrits dans cette option suivent à la fois les cours de Licence STAPS (Majeure) et des cours accès Santé (Mineure). A l'issue de la 1ère année de Licence STAPS, un très faible nombre d'étudiants sera admis en études MMOP, soit directement, soit après un grand oral commun à d'autres LAS selon les directives des modalités de contrôle.

En cas d'échec aux concours spécifiques à ces 2 options, les étudiants inscrits dans ces deux filières pourront continuer leurs études en 2ème année de Licence STAPS sous réserve de validation de l'année.

## POURSUITE D'ETUDES

L'obtention d'une Licence STAPS permet de candidater à poursuite du cursus dans l'un des Masters STAPS. Toutefois cette poursuite d'études n'est pas automatique, et soumise à une sélection à l'entrée en Master 1. En effet, la formation Master ne constitue pas une simple forme de prolongement de la Licence pour 2 années supplémentaires, mais marque un saut qualitatif dans le type de démarche et de compétences attendues. La poursuite en Master présuppose ainsi un projet professionnel/personnel congruent avec ce niveau de formation, et de satisfaire aux critères de sélection définis à l'entrée du M1.

